

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18176 - 71ÈME ANNÉE

À quelques mois de la conférence de Paris,
un nouveau rapport alerte

Changement climatique : impact majeur sur la santé

Les risques sanitaires liés au changement climatique sont si grands qu'ils pourraient bien remettre en cause un demi-siècle de progrès de la médecine, affirme un rapport présenté par le Lancet. Le dérèglement du climat amène la menace du chikungunya en France, la canicule meurtrière au Pakistan. La Réunion ne sera pas à l'écart de ce problème mondial.



En France, le moustique capable de transporter le chikungunya s'est installé.

L'hebdomadaire médical britannique Lancet a publié hier un rapport sur les effets sanitaires du changement climatique. Ses conclusions sont alarmantes.

Tous les progrès réalisés par la médecine au cours des 50 dernières années pourraient être remis en cause par le dérèglement du climat. Le rapport rassemble les travaux de

chercheurs européens et chinois du climat, de la géographie, de l'environnement, de l'énergie, de la biodiversité et de la santé. Le changement climatique « a des

effets très graves et potentiellement catastrophiques pour la santé humaine et la survie des hommes », a déclaré Anthony Costello, directeur de l'institut de santé mondiale de l'University College de Londres (UCL), l'un des auteurs du rapport. C'est pourquoi le changement climatique doit être un enjeu majeur de santé, poursuit-il, ce qui est malheureusement loin d'être le cas.

« Une urgence médicale »

Le document estime que les réponses visant à atténuer le changement climatique ont des conséquences positives, directement ou indirectement, sur la santé (de la réduction de la pollution de l'air à l'amélioration des régimes alimentaires) et qu'un effort concerté sur le climat pourrait donc être une formidable occasion d'améliorer la santé mondiale.

« Le changement climatique est une urgence médicale, a dit Hugh Montgomery, directeur de l'institut pour la santé humaine à l'UCL, qui a participé lui aussi à la rédaction du rapport. Il exige une réponse urgente en s'appuyant sur les technologies déjà disponibles. »

En effet, les phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les inondations ou les canicules, augmentent les risques de maladies infectieuses, de malnutrition et de stress, soulignent ces spécialistes.

La pollution des villes, où les habitants passent de longues heures à travailler sans avoir le temps ni l'espace pour marcher, faire du vélo ou se détendre, est mauvaise pour le cœur, les poumons et la santé mentale, ajoutent les auteurs du rapport.

Près de 200 pays se sont fixé pour but de limiter la hausse moyenne des températures dans le monde à 2 degrés Celsius par rapport à l'ère préindustrielle d'ici la fin du siècle, mais la trajectoire actuelle pourrait conduire à une hausse de 4 degrés.

Le chikungunya menace la France

Le dérèglement actuel est déjà à l'origine de catastrophes sanitaires. Dans l'actualité, c'est en particulier la vague de canicule qui a touché l'Inde avant de frapper le Pakistan. Les hôpitaux sont totalement débordés.

C'est l'état d'urgence alors que plusieurs centaines de personnes sont déjà mortes à cause de la chaleur.

En France, c'est la vigilance à cause de la présence du moustique vecteur du chikungunya. Déjà 20 départements sont concernés. Cela veut dire que si une personne porteuse du virus arrivait en France et se faisait piquer par un moustique, alors l'épidémie pourrait se déclencher en Europe.

À La Réunion, la population n'est pas à l'abri du retour des maladies tropicales. C'est ce qu'avait rappelé le chikungunya en 2006. Rappelons qu'il y a 70 ans, le paludisme était une des principales causes de mortalité.

Pakistan : plus de 500 morts à cause de la chaleur

Au Pakistan, les hôpitaux sont débordés par l'arrivée de personnes victimes de la chaleur. La canicule a déjà emporté plus de 500 personnes. À Karachi, où la plupart des décès ont été recensés, les températures atteignent les 45 degrés. Le plus grand hôpital de Karachi, l'hôpital Jinnah, a reçu près de 3000 personnes victimes de malaises résultant de ces températures anormalement élevées et a recensé 200 décès. Les morgues sont débordées et les familles sont contraintes de garder les dépouilles de leurs proches.

Parlement européen

Younous Omarjee rencontre la présidente du Parlement de l'Inde

Après avoir été associé par le Président de la République française François Hollande à la visite officielle du Premier ministre indien Narendra Modi en France le 10 avril 2015, Younous Omarjee a rencontré hier à Bruxelles la Présidente du Parlement indien (Lok Sabha), qui effectue actuellement une visite en Europe. Accompagnée d'une délégation de députés indiens, la Présidente du Lok Sabha a convenu de l'importance du renforcement des liens entre la République de l'Inde et La Réunion. Elle a à cette occasion invitée le député européen à effectuer une visite officielle en Inde. Cette rencontre se poursuivra les jours prochains par des réunions avec la délégation indienne au sujet des relations entre l'Inde et l'UE.



S. E. Mme Sumitra Mahajan, Présidente du Lok Sabha, M. Younous Omarjee, député européen et M. Arjun Ram Meghwal, député du Rajasthan au Lok Sabha.

Edito

Quand on dispose de 600 hectares, quelle est notre vision d'avenir ?

Témoignages a rapporté, hier, un reportage sur un Indien qui a déjà planté, à lui seul, 550 hectares de forêt. Son histoire prend sa source, en 1979 lors d'une inondation dévastatrice causée par le gonflement des eaux du fleuve Brahmapoutre. Âgé de 16 ans seulement, il voit de nombreux serpents rejetés par les flots et constate leur agonie au soleil. Il est ému jusqu'aux larmes. Sa voie est toute tracée, il décide de planter des arbres pour reconstituer des écosystèmes refuges. Les résultats rapportés dans le reportage sont grandioses. Aujourd'hui, la cinquantaine passée, il refuse les honneurs et continue tranquillement son œuvre. Cet homme a déjà anticipé les conclusions de la Conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Paris en décembre. Il faut tourner la page, une autre civilisation est nécessaire, débarrassée de l'état d'esprit barbare et profiteuse.

Difficile de ne pas faire la comparaison avec l'état d'esprit du ministre mauricien Luchmeena-raïdoo quand il est venu à La Réunion proposer aux Réunionnais d'exploiter en commun 600 hectares à Madagascar. Il est vrai qu'il s'est permis de le faire avec des gens qui lui ont prêté une oreille attentive. Quand on connaît l'échec des Mauriciens qui devaient valoriser 100 000 hectares au Mozambique, les Réunionnais chassés de la Sakay, et surtout la plaie toujours grande ouverte par le massacre de 100 000 Malgaches en 1947 par l'armée française, comment peut-on se gargariser de vouloir exploiter 600 hectares du sol Malgache ?

Quand on dispose de 600 hectares, le ministre Mauricien pense profit et enrichissement, là où l'Indien pense à la civilisation « d'après », c'est-à-dire l'esprit de « la maison commune » repris par le Pape dans son encyclique. À notre échelle, il y a eu la réalisation d'une ville verte dans une plaine de galet et dans la région la plus chaude de notre île, sous l'autorité de Paul Vergès. A lui seul, il est à l'origine de plantation de plus d'un million d'arbres. Un demi million au Port et 600 000 le long de la route des Tamarins. Il dirige l'ONERC, une institution pour approfondir les connaissances sur le monde « d'après », et les faire partager.

Nous avons en commun l'histoire de la disparition définitive du Dodo parce que des hommes et des femmes bravant 3 mois de bateaux disposaient de magnifiques terres vierges à « développer ». Cela devrait nous émouvoir aussi fortement que ce jeune Indien devant la mort de quelques serpents. Surtout que les études annoncent que nous entrons dans la 6e extinction de masse ; cette fois, l'Homme risque de faire partie du lot.

Quand on a toutes ces connaissances et que l'on dispose d'une parcelle de pouvoir politique, on choisit quel chemin ? On reproduit le monde actuel, chez soi et chez le voisin ou bien on change radicalement de cap, on prépare le monde « d'après » ? C'est une question de vision d'avenir.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

L'augmentation des impôts à cause d'embauches massives

Les communistes démontrent la responsabilité écrasante de l'équipe Hamilcaro-Mallet dans la crise financière de Saint-Louis

Vendredi dernier, la section PCR de Saint-Louis a tenu une importante conférence de presse à son siège, cour Pattiama. Les communistes saint-louisien sont intervenus pour donner leur position au lendemain de la décision prise par le préfet de procéder au règlement du budget de la commune, ce qui a entraîné une hausse des impôts. Voici les arguments présentés par Claude Hoarau et Alix Rousseau.

C'est suite aux décisions qui ont été prises relatives au budget de la commune de Saint-Louis par le Conseil Municipal en premier, par la Chambre Régionale des Comptes en second lieu et plus récemment par le Préfet dans son arrêté fixant les nouveaux taux d'imposition locale que nous alertons la population. Nous aurions pu faire cette démarche dès le vote du budget, tant celui-ci était de nature à nous interpeller.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que l'élection de la nouvelle équipe Cyrille Hamilcaro – Patrick Mallet a eu pour conséquence d'interrompre le processus de redressement des finances de la commune. Et pourtant, ils avaient placé leur candidature dans un mouvement d'accélération de ce processus.

Ils ont trompé les Saint-Louisien, dans deux directions :

- Nous allons redresser la commune en réduisant le déficit budgétaire,
- Nous n'augmenterons pas les impôts et dans un deuxième temps, nous les réduirons.

Qu'en est-il ?

La réduction du déficit :

Il est vrai que la presse n'est pas chargée de nous faire la belle et de nous rendre hommage, mais on peut regretter qu'elle n'ait pas souligné que les décisions budgétaires de l'équipe actuelle tournent le dos au redressement que l'équipe dirigée par Claude Hoarau avait largement entamé.

Le graphe qui vous est présenté illustre ce propos :

2010 : 21,3 millions
2011 : 18,4 millions : – 2,9
2012 : 14,4 millions : – 6
2013 : 7,3 millions : – 7,3

Au terme de notre mandature, au Compte Administratif 2013 : il reste un déficit de 7,3 millions d'euros.

Au terme de l'année 2014, la commune de Saint-Louis aurait dû se trouver avec un déficit qui avoisinait les 5 % de recettes de fonctionnement, faisant sortir notre commune de la saisine de la Chambre Régionale des Comptes. Sur cette voie, le déficit aurait été réduit à néant au budget 2015, celui qui nous concerne actuellement.

Une interruption de la démarche vertueuse.

La réduction du déficit n'est que de 500 000 euros de 2013 à 2014, et de 1 million de 2014 à 2015. Autant dire que le processus est interrompu.

À la lecture du budget proposant un déficit de 5,8 millions, il était clair que la Chambre Régionale des Comptes allait proposer des « mesures susceptibles de rapprocher du retour à l'équilibre ».

La Chambre fixe à 4,2 millions le déficit 2015, ce qui annonce normalement le passage au-dessous des 5 % en 2016.

On note que les arguments du Maire et de ses techniciens n'ont pas convaincu le Préfet, qui a suivi les recommandations de la Chambre,

contrairement à ce qui avait été la position du Préfet lors des négociations avec nous, mon équipe et moi-même ces dernières années.

En conclusion, les Saint-Louisien auront à supporter un effort fiscal encore plus grand cette année sans espoir de le voir réduire l'an prochain.

Pourquoi ?

Si l'on en croit les élus de la majorité actuelle, c'est la faute à Claude Hoarau !!! C'est trop facile !

J'entends assumer pleinement mes responsabilités, je n'entends pas que l'on m'accuse de tous les maux. Regardons le tableau des effectifs et voyons qui a structurellement plombé la commune de Saint-Louis sur le long terme ?

Est-ce celui qui a embauché 1000 personnes entre 2001 et 2008 et 345 pour la seule année 2014 ou est-ce celui qui a embauché 337 en une mandature ?

Parmi les accusations portées contre notre équipe, il y a : il nous a laissé une bombe à retardement.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de la garantie apportée à des travailleurs communaux à la veille des élections. Il s'agissait d'éviter la vague de licenciements connue en 2001. 130 agents ont été titularisés à des temps de travail réduits pour les sauver du licenciement.

Avions-nous raison ?

Aujourd'hui plus que jamais, je pense que OUI. Citons l'exemple du

Indicateurs alarmants

Dramatique, désastreux, tels sont les quelques expressions pour évoquer la situation grave que vit notre ville de Saint-Louis en ce moment.

Oui, les termes exacts manquent pour exprimer le désarroi, les peines, des jeunes et moins jeunes de Saint-Louis à trouver du travail, un logement, une activité.

– Un taux de chômage désastreux (45 %) qui touche en premier lieu les jeunes. Les plus touchés restent les plus jeunes et les moins diplômés même si les diplômés ne sont épargnés. Chez les moins de 25 ans, le taux de chômage atteint les 53 %. Plus de la moitié de la jeunesse est donc aujourd'hui au chômage.

À cela, s'ajoutent d'autres signaux d'alertes :

- **La part de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté est considérable dans notre ville.**
- **Le nombre de foyers au RSA est de 3 500 environ.**
- **Plus de 300 demandes de logement de plus chaque année.**

Dans moins de 20 ans, la population de Saint-Louis aura atteint 60 000 habitants. Cette progression démographique va amplifier aussi et encore les problèmes à tous les niveaux :

- D'une part, comment résoudre et donner du travail aux Saint-Louisiens ?
- Comment trouver du foncier dans notre ville, alors que presque tous ont été dilapidés dans un certain temps par les mêmes qui sont au pouvoir en ce moment, pour construire des logements pour nos familles, nos enfants ?

Le chiffre de la délinquance et les actes de violence à autrui ont beaucoup augmenté. Cela se ressent le plus chez les jeunes et moins jeunes âgées de 15 à 18 ans.

Certes la solidarité familiale à Saint-Louis existe encore dans la plupart de nos familles, mais elle tend à s'effacer de plus en plus car faute d'emploi et de logement, nos jeunes perdent leurs repères. Nombre de ces jeunes qui restent le plus longtemps possible au domicile de leurs parents ou grands-parents.

À l'heure où l'année 2015 a déjà bien débuté, combien la population de Saint-Louis, jeunes et moins jeunes attendent et espèrent sans conviction et sans espoir, que des solutions aux nombreux problèmes et préoccupations quotidiennes trouvent leurs issues, et que les nombreuses promesses soient prises en compte par les élus de cette majorité afin que chaque jour qui passe sans trouver de remède pèse encore plus sur une population déjà trop accablée notamment par l'augmentation des impôts de 8,50 %.

- **Que dira-t-on à notre population demain ?**
- **Qu'a-t-on fait pour en arriver à ce désastre ?**

Plusieurs personnalités publiques et la population elle-même commence à prendre conscience que leur vote de 2014 aux dernières municipales ait été une grosse faute et erreur politique.

SAAD. Une cinquantaine d'agents au service des personnes âgées. Nous avons cru que leur spécialisation et leur incontournabilité les mettaient à l'abri du licenciement. Ils n'ont pas été titularisés et ont tous été licenciés, le SAAD a été simplement supprimé.

Cette décision de titularisation est considérée comme une bombe à retardement car leurs effets ne sont intervenus en année pleine qu'en 2004. Cela représente 1 million d'Euros.

La masse salariale de 2014 a été augmentée par rapport à 2015 de 1.300 000 euros.

– **Qu'est-ce qui justifie que l'équipe actuelle, en 2015 : inscrit 1.300 000 euros supplémentaires pour la masse salariale ?**

– **Qu'est-ce qui justifie que la Chambre trouve insuffisante cette inscription et impose 800 000 euros en plus du compte 12.**

Cela veut dire une augmentation

de la masse salariale, pour 2015 seulement de 2 100 000 euros.

Nous faisons remarquer que s'il n'y avait pas eu ce dérapage de 2 100 000 euros, le déficit résiduel

aurait été de 4,7 millions, soit à très peu de distance des 4,2 exigé par la Chambre. L'augmentation des impôts tient à ce dérapage, décidé par l'équipe en place.

Nombre d'agents communaux à Saint-Louis

Année 2001 (élection de Cyrille Hamilcaro) :	731
Année 2008 (élection de Claude Hoarau) :	1742
Année 2014 (élection de Cyrille Hamilcaro) :	2079
Année 2015 :	2451

Oté

**Zot i anparl pa , é zot i tronp lo pèp !
Lo pèp lé pa prévni dsi lo danjé !**

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité... I di pa Paul Vergès lé kalifyé dsi la késtyonn l'vironeman isi La Rényon, mèm dan La Frans é son bann kourtizan i anparl ziska pou lo mond antyé. Poitan mi antan pa li boujé moin ! Mi antan pa li déklar konm li na l'abitid, la patri natirèl lé dann danjé. Alé joué kanète don ! Tout sak li koné sé tourn son fime ! Tok ! Pran sa pou toi.

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toujours la boush rouvèr, sé pa aprs la télé i done pa li la parol ké li fé pa arien. Figir aou, matant, dopi l'ané 1996 Paul Vergès i tir lo signal d'alarm dsi lo réhofman klimatik. Pèrsone la pa fé in ka ! Mèm in pé la di parti kominis la pèrd la boul ! Rézilta : la pèrd lo tan olèrk pran lé dovan dsin problèm grav konmsa ! Tok ! Pran sa pou ou !

Matant Zélida la arvir ali :

Mé kosa li fé astèr ? Sé sak li la di l'ané 1995 ké sé son loi, donk plito ké rogard an avan, li pass son tan a rogard déyèr. Tok é rotok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé romark ali :

Matant Paul Vergès té sénatèr é sé li k'la di bann fransé i fo pran prékosyon, pa pèrd lo tan, pars sak i ariv lé grav. A partir d'la, shak ané konm prézidan l'onerc li la fé in bèl rapor pou lo gouvèrman k'i soi la gosh konm la droit, é shak foi la pa in kayé san paj mi pé asir aou. Plito dis foi plis ké sa !.. Lé vré isi La Rényon, bann gran médyà i anparl pa ! Zot i préfèr kashyète déyèr z'ot ti doi plito ké oir la vérité an fas. An plis ké sa, la popilasyon lé pa informé é sa lé pa bien in n'afèr konmsa ! Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Son pil lé plate » – In kozman pou la rout

Mi majine, zot lé konm moin. Sa la pa la promyèr foi zot i antann in kozman konmsa. Konm dann tout kozman nana son sans prop épi son sans figiré. Sans prop ? La lanp i klèr pi pars la pil lé plate ! Sans figiré ? Moin na pi l'énèrji, moin lé faye, mon kor lé mol. Dé foi na in tournir la malis. Son pil lé plat : li lé in pé inpuisan dsi lé bor. Moin la mèm antann dann in ron batay kok : « Pti kok shatigan-la, son pil lé plat sa ! ». Lo kontrèr ? Lo pil i donn paké. Zot i oi la pa lo mèm zafèr. Kosa zot i anpans zot ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir si rant-rant, ni tonm pa tazantan dakor rantre nou.